Compte rendu du Comite Directeur du 13 septembre 2014

- Présents: Vincent Coste, Jean Patrick Landry, Dominique Laplante, Jean Louis Lecoq, Guy LLATA, Serge Mikoff, Stéphane Ple, Dominique Ple, Jean Louis Saudrais, Bernard Suzzarini, Corine TOURNASSAT, Hervé TOURNASSAT,
- . Excuse: Christophe Abric, Jean Louis Barlatier, Josette Mikoff, Denis Reynaud.
- · Absents: Vincent Delorme, Barthélémy Jamois

Le secrétaire rappelle les décisions prises lors du dernier CD du 24 mai 2014 ainsi que les points reportés dans l'ordre du jour de la présente réunion.

Compte rendu financier:

La situation des comptes est jointe a l'ordre du jour remis.

Au 31 août date d'arrêt du compte de résultat, aucune subvention n' a été encaissée. Début septembre l'association a perçu une partie de la subvention communale 2014 pour un montant de 20250 euros. Les demandes au conseil régional et cnds ont été refusées. Pour mémoire la subvention du conseil général 2014 est de 1500euros. Malgré tout le CR laisse apparaître au 31 août un excédent de 2106e. L'année sera donc

certainement excédentaire. Une discussion s'installe entre les présents sur d'éventuels investissements ou dépenses de de fonctionnement. Les responsables de commission et dirigeants sont invites a faire des propositions.

Compte rendu de la réunion du 8 juillet avec la régie et la commune.

Stéphane informe des attentes de nos partenaires quant a l'évolution de la filière voile et en particulier de la voile de compétition. Bernard informe également des future travaux de l'école de mer. Dans le cadre de ce projet il pourrait être envisagé un agrandissement de nos locaux et la création d'un emploi répondant a des fonctions de monitorat et de coordination au sein du club.

Ce projet doit naturellement être réfléchi par la Sngrpc .A cet effet les présents sollicitent Stephan Ple comme responsable qui en accepte la mission. D'autre part un RDV a été pris avec Michel Cavailles qui interviendra lors du CD du 29 novembre .

Projet de changement de la photocopieuse:

Dominique Laplante rappelle l'étude comparative entre les fournisseurs canon, Toshiba, et Kyocera. Les membres vote a l'unanimité pour la solution financièrement la plus intéressante.

Présentation du pôle nautique handicap:

Au titre du CDV Stéphane informe du projet des Aygues marines. La voile handicap fait bien partie des missions de notre club et de la volonté de la ligue de développer cette activité. Leur président doit prendre contact avec Serge. De ce fait il est décidé de reporter la signature de la convention ABV, déjà présenté lors d'un dernier CD.

Compte rendu des Commissions

Commission sportive

Concernant l'organisation du trophée et a la suite de la discussion du dernier CD, Dominique propose que les recettes soient partagées entre les trois clubs ainsi que les dépenses liées uniquement a la remise des prix. La proposition est acceptée a l'unanimité.

Il présente ensuite le projet de calendrier 2015. Quelques modifications sont apportées, il est ensuite validé par le CD.

Guy fait un comte rendu de la mini Max. Malgré la modification de parcours et l'annulation de l'étape de Propriano, les relations sont maintenues avec ce port de Corse, nos partenaires ayant bien compris cette décision.

Lors du week end du 11 et 12 octobre aura lieu La médical Cup le samedi ainsi que le lendemain une manche du challenge . Dominique propose que les droits d'inscription des bateaux participants aux deux régates soient de 30 euros (médical Cup : 20euros et challenge 10).

La proposition est acceptée a l'unanimité.

Commission voile légère

Stéphane présente rapidement la situation de l'activité en cette rentrée. Avec 22 enfants inscrits a cette session, elle est très positive. Il reviendra plus longuement sur les prévisions 2015 lors du prochain CD ainsi que sur son budget prévisionnel.

Commission animation

Dominique Ple nous indique s'occuper de la soirée de rentrée, l'information sera envoyée rapidement. Elle informe également que le groupe de bénévoles habituels Médical Cup a commencé la préparation de cette manifestation.

Question diverse:

Le secrétaire donne la parole a Corinne qui avait souhaité s'exprimer sur la communication interne. Elle indique qu'ils 'agissait de la question du compte rendu du CD dont il a été question en début de réunion et pour lequel Jean Louis s'est expliqué sur l'absence exceptionnelle de compte rendu de la dernière réunion.

Le secrétaire général